



L'EFFORT



Syndicat Ouvrier et Mensuel DUNLOP

Montluçon, le 16 décembre 2009

Nos salaires, une préoccupation de tous les jours.

Depuis 2007, le syndicat CGT Dunlop a pris la décision de ne plus limiter les revendications salariales à des **Négociations Annuelles Obligatoires décentralisées** qui se produisent une fois par an mais au contraire d'agir au quotidien à tous les niveaux de la société pour débloquer cette situation intenable pour la grande majorité d'entre nous.

Une prime mensuelle de 75 € brut. Le 23 novembre 2009 en réunion du comité d'établissement, la direction annonçait l'instauration d'un groupe de négociation en vue de modifier et de revaloriser nos rémunérations. **Le syndicat CGT Dunlop** prend alors acte de cette décision et **demande à ce qu'une prime soit versée à l'ensemble du personnel afin d'augmenter le pouvoir d'achat des salariés** qui attendent depuis trop longtemps déjà.

Les délégations de secteurs et le fort mécontentement palpable dans les ateliers auront fait le reste. Mercredi 16 décembre 2009, **la direction déclare verser aux salariés qui touchent moins de 1650 € / mois une prime de 75 € brut à titre temporaire.** C'est-à-dire, une mesure d'urgence jusqu'à la mise en place de la nouvelle grille de salaire et de rémunération. **Du mois de janvier à mai 2010.**

En 2007, le syndicat CGT DUNLOP appelait les salariés à se mobiliser toute l'année pour l'augmentation des salaires. Les seules périodes de négociations annuelles obligatoires ne permettent pas de revaloriser les salaires dans des conditions acceptables. Les salariés se sont donc mobilisés au quotidien année après année.

Avec la CGT les salariés ont multiplié les délégations et les actions pour l'augmentation de leur salaire.

Les actions, les mobilisations, les délégations, les interventions des salariés et du syndicat auront permis d'obtenir :

⊕ Un rééquilibrage partiel des salaires du personnel de maintenance à la suite d'une enquête sur les salaires. 30 à 60 € d'augmentation mensuelle en 2007. C'est à refaire depuis.

⊕ La revalorisation des coefficients à la préparation. 60 à 140 € d'augmentation pour les opérateurs d'extrusion et les opérateurs polyvalents.

⊕ La revalorisation des coefficients au mélange pour les opérateurs polyvalents. 30 à 100 € d'augmentation.

⊕ L'augmentation des salaires individuels à 40% de l'effectif du Montage Moules Membranes. Suite aux délégations et à l'intervention du syndicat CGT Dunlop, **la direction accorde une augmentation de 50 € brut mensuel aux monteuses moules qui n'en avaient pas bénéficié en 2008.**

⊕ Les changements de coefficients de tous les monteuses moules de 170 à 190 et de tous les leaders d'équipes de 190 à 215.

**75 € de prime
exceptionnelle Par
mois jusqu'à la fin
des négociations**

Le syndicat CGT Dunlop vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année

⊕ La revalorisation des salaires des approvisionneurs confection au niveau du rendement moyen de l'atelier.

⊕ La revalorisation de certains coefficients à la vérification de 190 à 215.

⊕ La revalorisation des coefficients et l'égalité de traitement sur les coefficients au changement de dimension en confection 240 pour tous.

⊕ L'intégration de la prime de 35€ brut dans nos salaires y compris les salaires bloqués.

La soi-disant crise, l'impossibilité de créer un rapport de force unitaire au niveau de la société nous pénalise au niveau des négociations annuelles obligatoires. Depuis plusieurs années, il est quasiment impossible de rassembler les 5 puis les 4 établissements composant la société GDTF sur des mobilisations communes.



Aujourd'hui, chacun peut comprendre que les salariés de Goodyear Amiens n'ont pas pour première préoccupation la revalorisation de leur salaire.

Une « smicardisation » de plus en plus importante dans les ateliers.

Avec un taux horaire de 8,82 € brut par heure de travail, le minimum légal est de plus en plus rependu dans l'usine. La précarité, la pauvreté, le surendettement sont eux aussi de plus en plus répandus chez les salariés de Dunlop.

⊕ 0% d'augmentation générale en 2009.

⊕ 1,4% d'augmentation générale en 2008.

⊕ 1,5% d'augmentation générale en 2007.

Une nouvelle étude est lancée pour modifier les formules et revaloriser nos rémunérations.

La direction déclare avoir pour objectifs d'avoir une formule aussi simple que possible qui permette d'augmenter sa rémunération et qui puisse promouvoir la coopération entre les ateliers et les services supports.

Pour la CGT, l'urgence est d'augmenter les niveaux de rémunération des salariés, d'assurer la régularité des rémunérations et de donner un déroulement de carrière aux salariés.

Reconnaître que nos salaires sont parmi les plus bas du groupe en Europe, c'est sans doute un premier pas pour la direction.

Changer cet état de fait est désormais capital.

Pour le syndicat CGT, la délégation sera composée d'un délégué du 1^{er} collège et d'un délégué du 2^{ème} collège.

Calendrier RTT 2010. Le syndicat CGT est intervenu pour que les congés d'étés 3X8 soient fixés du 2 au 27 août 2009. **La direction étudie cette demande.** Pour l'équipe ES K (permanent du matin) la direction souhaitait une reprise de début d'année, le lundi 4 janvier. **Ce sera finalement le samedi 9 janvier 2010 comme le revendiquait la CGT.**